

comme un fruit éminent de cet espoir le fait mémorable que Dieu a montré en cette année, la cinquantième du sacerdoce de notre très Saint-Père, à savoir cet admirable exemple de la religion et de la foi publique, cette lutte si belle et si honorable qui s'est établie dans le monde catholique tout entier entre tous les témoignages de tout genre de la joie universelle. Les hommes de tout rang, jusque dans les contrées lointaines, se sont ingénies à entourer le souverain Pontife, successeur de saint Pierre, de toutes sortes de marques de respect : ambassades, lettres, pèlerinages venant même de très loin et spontanément entrepris, présents d'une abondante munificence offerts en très grand nombre, et desquels on a dit en toute vérité que la matière et le travail étaient encore dépassés par la générosité du cœur de ceux qui les offraient. "Aussi en cela éclatent admirablement la bonté et la "puissance de Dieu, qui dans les grandes épreuves de l'Eglise "soutient et relève ses forces ; qui accorde des consolations à "ceux qui combattent pour son nom ; qui, dans les desseins de sa "providence, tire du mal lui-même une ample moisson de bien. "Et elle brille là aussi la gloire de l'Eglise qui montre le caractère divin de son origine et de sa vie, et l'esprit divin qui la "gouverne et dont elle vit, et qui fait que les esprits et les cœurs "des fidèles sont unis entre eux et au Pasteur suprême de l'Eglise par un seul et même lien....." (Allocution consistoriale du 25 novembre 1887.)

Or, les nations catholiques qui réfléchissent à cela et qui voient en même temps que, dans la guerre pressante poussée contre l'Eglise, les portes de l'enfer deviennent plus furieuses tous les jours, les familles catholiques sentent profondément combien il est nécessaire d'accroître la confiance que, si on lui adresse les prières du Rosaire, elle donnera un secours propice au nom chrétien et à la Chaire apostolique ; ces familles n'oublient pas, en effet, que Dieu veut faire de la continuation et du complément de ses dons "le fruit non seulement de sa bonté, mais aussi de notre "persévérance." (Bref apostolique du 23 décembre 1883.)

C'est pourquoi, afin de rendre grâce pour les bienfaits reçus et de prier avec plus de force pour en obtenir d'autres, le très Saint-Père ordonne et exhorte vivement qu'on fasse encore cette année tout ce que, par ses encycliques et par ses décrets de la congrégation des saints Rites (10 août 1886, 26 août 1886, 11 septembre 1887), il a ordonné et conseillé les années précédentes au sujet de la salutaire dévotion du saint Rosaire, surtout dans le mois d'octobre. Et comme il a déjà décrété beaucoup de dispositions en vue d'étendre davantage le culte liturgique de la grande Vierge, sous le titre du Rosaire, il a voulu y ajouter encore un nouveau complément, en décorant d'un office propre avec messe la fête sainte de la solennité de ce Rosaire, fixée au premier dimanche d'octobre, et en ordonnant que dorénavant cet office sera récité par le clergé séculier et le clergé régulier, conformément au